



# ACCUEIL DE LOISIRS



## SÉJOURS ADAPTÉS ÉTÉ 2019

De 3 à 12 ans

ESCALIENNES, ESCALIENS,

Nous vous invitons à découvrir les propositions de séjours pour l'été 2019. Le programme de nos séjours n'est qu'à titre d'information. En effet, vous pourrez, tout au long du séjour, faire part à l'équipe de vos envies dans le choix des activités. Les animateurs s'attachent particulièrement à construire à vos côtés votre projet de vacances personnalisé.

Nous vous précisons, également, que les locations de matériel spécifique (lit médicalisé notamment) et les réservations de soins médicaux (infirmiers) doivent être organisées par vos soins. N'hésitez pas à nous contacter afin que nous vous transmettions les adresses exactes des lieux de séjours.

Nous espérons que vous partagerez à nouveau ou pour la première fois des moments de détente et d'évasion avec nos équipes d'animation.

L'équipe professionnelle d'ESCA'L se tient à votre disposition, n'hésitez pas à nous contacter.

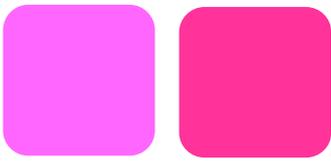
Virginie MARIE pour l'équipe d'ESCA'L

#### Informations pratiques

- pour ceux qui souhaitent participer à des activités sur des journées sans hébergement, les animateurs vous accueilleront en juillet et en août à l'école Alfred de Musset (cf. page 7).

## SÉJOURS

Le bonheur est dans le pré Du 29/07 au 2/08	6/10 ans	p.3
Le voyage de Coco Du 5/08 au 7/08	3/6 ans	p.4
Les salamandres partent en vacances Du 5/08 au 9/08	Salamandres	p.5
Au fil de la musique Du 5/08 au 9/08	9/12 ans	p.6



6/10 ans



## Le Tremblay

# " Le bonheur est dans le pré " Du 29 juillet au 2 août 2019



12 vacanciers

**Activités :** semaine autour de la nature et de la ferme. Grand jeux, activités sensorielles, jeu de piste seront au rendez-vous. Un atelier sera proposé avec un intervenant autour de la médiation animale.



5 animateurs

Ce séjour est à destination des enfants qui recherchent des **vacances reposantes et ludiques**.



**Encadrement :** 1 responsable de séjour, 1 animateur pour 2 enfants. Animateurs formés à l'encadrement de séjours adaptés.



Minibus

**Hébergement :** gîte, chambre à l'étage avec des lits simples. De 1 à 5 lits par chambre. Espace extérieur, cuisine et salle polyvalente.



Trajet

**Départ :** lundi 29 juillet à 9h30

**Retour :** vendredi 2 août à 16h30

### Lieu de départ et de retour :

Esca'l, La Cité

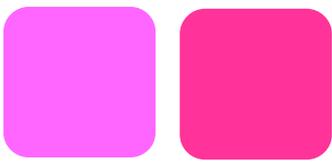
58 boulevard du Doyenné

49100 Angers



390 €





3/6 ans

## Mûrs-Érigné " Le voyage de Coco " Du 5 août au 7 août 2019



6 vacanciers

**Activités** : accompagnes Coco pendant ses vacances à travers différentes activités pour retrouver le trésor. Une journée au zoo, des activités manuelles, des grands jeux et des jeux d'eau seront proposés.



3 animateurs

Ce séjour est à destination des enfants qui recherchent des **vacances ludiques et reposantes**.



**Encadrement** : 1 responsable de séjour, 1 animateur pour 2 enfants. Animateurs formés à l'encadrement de séjours adaptés.



Minibus

**Hébergement** : internat IME - 9 chambres avec 2 lits simples, salon, 2 salles de bain, cuisine équipée, espace détente, espace extérieur avec salon de jardin.



Trajet

**Départ** : lundi 5 août à 9h30

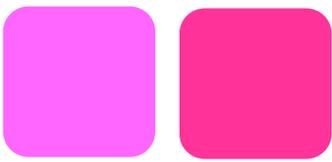
**Retour** : mercredi 7 août à 17h

**Lieu de départ et de retour :**

Esca'l, La Cité  
58 boulevard du Doyenné  
49100 Angers

220 €





## Mûrs-Érigné

# " Les salamandres partent en vacances " Du 5 août au 9 août 2019



6 vacanciers

**Activités** : animations sensorielles / sonores et des sorties seront proposées pendant la semaine. Les activités en journée se dérouleront dans les locaux de l'accueil de loisirs.



3 animateurs

Ce séjour est à destination des enfants qui ont besoin d'un **accompagnement spécifique**.



**Encadrement** : 1 responsable de séjour, 1 animateur pour 2 enfants. Animateurs formés à l'encadrement de séjours adaptés.



Minibus

**Hébergement** : internat IME - 9 chambres avec 2 lits simples, salon, 2 salles de bain, cuisine équipée, espace détente, espace extérieur avec salon de jardin.



Trajet

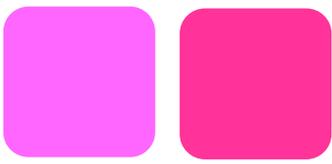
**Départ** : lundi 5 août à 9h30

**Retour** : vendredi 9 août à 17h

**Lieu de départ et de retour** :

Esca'l, La Cité  
58 boulevard du Doyenné  
49100 Angers





# Lorient

## " Au fil de la musique "

### Du 5 août au 9 août 2019



7 vacanciers

**Activités** : la semaine se déroule pendant le Festival de Lorient. Activités sur le thème de la musique. Des animations ludiques, des jeux de plage et de la baignade seront également au rendez-vous.



2 animateurs

Ce séjour est à destination des enfants qui recherchent des **vacances dynamiques**.



**Encadrement** : 1 responsable de séjour, 1 animateur pour 3 enfants. Animateurs formés à l'encadrement de séjours adaptés.



Minibus

**Hébergement** : internat IME en plein cœur de Lorient - 9 chambres individuelles dont 2 au rez de chaussée, salon, 3 salles de bain, cuisine équipée.



Trajet

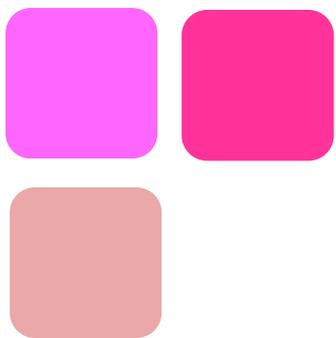
**Départ** : lundi 5 août à 9h30

**Retour** : vendredi 9 août à 17h

**Lieu de départ et de retour** :

Esca'l, La Cité  
58 boulevard du Doyenné  
49100 Angers





# Informations

## Dates à retenir

- A partir du 4 mars 2019 : confirmation des séjours
- Vendredi 5 juillet 2019 : réunion info-familles à 18h30 à La Cité - Angers

**A noter sur vos agendas** : ouverture de "l'Accueil de Loisirs" du 22 juillet au 2 août et du 12 au 23 août. Retrouvez-nous dans les locaux de l'école Alfred de Musset (programme disponible à partir de juin 2019).

## Contact

Pour mieux vous accompagner dans votre choix de séjour, n'hésitez pas à contacter :

**Marion HARDOUIN**  
Coordinatrice Enfance Jeunesse

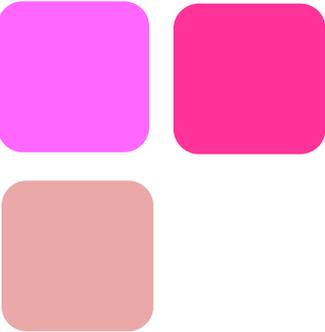


06.86.83.84.14 - [escal.accueildeloisirs@adapei49.asso.fr](mailto:escal.accueildeloisirs@adapei49.asso.fr)

02.41.22.06.70 - [escal.accueil@adapei49.asso.fr](mailto:escal.accueil@adapei49.asso.fr)

Site internet : [www.escal49.fr](http://www.escal49.fr)

**Adresse postale** : ESCA'L - La Cité - 58 Boulevard du Doyenné - 49100 ANGERS



# Informations pratiques

## ◆ Usagers

- ⇒ chaque personne devra constituer un dossier d'inscription (photo, coordonnées, numéro d'urgence, pièces demandées, signature),
- ⇒ les frais de dossier annuels s'élèvent à 25 € (du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin de l'année suivante).

## ◆ Réservation d'un séjour

- 1- envoyez le coupon réponse à ESCA'L (cocher le ou les séjours de votre choix),
- 2- échange ou rencontre avec l'animateur(trice) référent(e),
- 3- une confirmation de réservation vous sera retournée (par courrier ou e-mail) par notre service.

Des aides financières peuvent être sollicitées auprès des organismes : Maison de l'Autonomie, UDAF, CAF, Conseils Départementaux, Mairies, CCAS, Mutuelles, Comités d'entreprises,.... N'hésitez pas à les contacter.

## ◆ Confirmation d'inscription

A la réception du courrier de confirmation de réservation transmis par ESCA'L, vous devez obligatoirement nous faire parvenir un chèque d'arrhes de 30% du montant total du prix du séjour. Le solde du séjour vous sera demandé au moins un mois avant le départ.

## ◆ Annulation

### 1) Annulation de la part d'ESCA'L

ESCA'L se réserve le droit d'annuler ou de modifier les conditions si les inscriptions sont inférieures à 4 personnes. Les sommes versées seront, alors, intégralement remboursées.

### 2) Annulation de votre part

Pour une annulation plus de 30 jours avant le départ les arrhes seront perdus.

Pour une annulation moins de 30 jours avant le départ, la totalité du séjour est due.

En cas d'annulation de votre séjour, il est impératif de nous faire parvenir un courrier explicatif daté et signé. Les annulations par téléphone et par courriel ne seront pas prises en compte.

### 3) Assurance annulation

Vous avez la possibilité de souscrire une assurance annulation au moment de votre inscription. Pour cela, vous devez cocher la case « assurance annulation » sur le bulletin d'inscription. Le montant de cette assurance annulation représente 4 % du montant du séjour.

La garantie prend effet à compter de l'inscription au séjour. Elle ne s'exerce pas au cours du voyage, du séjour.

### Conditions d'octroi de la garantie

La garantie pourra être mise en œuvre dans tous les cas où l'annulation aura été justifiée par :

1. le décès : a - du participant lui-même, de son conjoint, de son concubin, de ses ascendants ou descendants en ligne directe ; b - des frères, des sœurs, des beaux-frères ou des belles-sœurs, des gendres, des belles-filles du participant.
2. Une maladie médicalement constatée ou un accident corporel subi, y compris lors d'un attentat, entraînant l'impossibilité de quitter la chambre pendant une durée minimum de huit jours des personnes ci-dessus énumérées, à l'exception de celles mentionnées en 1. b.
3. La destruction accidentelle des locaux privés occupés par le participant propriétaire ou locataire survenue après la souscription du contrat et nécessitant impérativement sa présence sur les lieux du sinistre le jour du départ.

# Informations pratiques suite

4. Les complications d'une grossesse ou une grossesse conduisant à une contre-indication de déplacement, survenant dans les 6 premiers mois de grossesse.

La garantie ne peut pas s'exercer :

- pour tout fait, dommage ou faute provoqué intentionnellement par le participant ;
- pour la maladie ou l'accident avant la souscription du contrat ;
- pour la grossesse, l'interruption volontaire de grossesse préexistant à la souscription du contrat.

## Montant de la garantie

Sont couvertes au titre du présent contrat toutes les sommes versées dès l'inscription à ESCA'L dans la limite d'un plafond égal au coût du séjour.

La cotisation versée en contrepartie de la souscription de la présente garantie, les frais d'adhésion ne sont pas remboursables.

## Formalités de déclaration

- Aviser, dans les 10 jours suivant la survenance de l'événement, ESCA'L, par écrit,
- Transmettre à ESCA'L tous les justificatifs nécessaires à la constitution du dossier.

## ◆ **Assistance aux personnes**

ESCA'L a souscrit une assurance garantissant l'assistance aux personnes durant les séjours proposés.

Cette assurance couvre l'assistance aux personnes blessées ou malades : les frais médicaux et d'hospitalisation, le rapatriement des blessés et malades graves, le voyage aller-retour d'un proche en cas de besoin, ...

## ◆ **Equipe d'animateurs**

Toutes les activités sont encadrées par des permanents de la structure et par des étudiants qui proviennent des filières de l'animation, des sports adaptés et du médico-social.

Sur chaque séjour :

- 1 animateur pour 3 ou 4 vacanciers,
- ⇒ le permanent d'ESCA'L peut se déplacer sur les lieux de vacances.

## ◆ **Administration**

Une inscription n'est validée que si toutes les conditions suivantes sont remplies :

- le versement des arrhes pour confirmer l'inscription,
- le dossier d'inscription rempli et les pièces justificatives demandées,
- l'ordonnance pour les traitements médicaux, un pilulier nominatif préparé et à confier à l'animateur responsable des traitements médicamenteux (pour les personnes qui ne souhaitent pas garder la gestion de leur traitement),
- ⇒ la photocopie de la carte d'identité, de mutuelle et la carte vitale originale.

## ◆ **Transport**

Le voyage sur les lieux des séjours et lors des activités se fait par minibus 9 places. Les ramassages aller et retour seront assurés à partir des communes indiquées sur la présentation du séjour (voir dans le catalogue) ou à partir du lieu de résidence (à partir de 2 personnes résidant dans le même établissement du 49). 15 jours avant le départ, un courrier précisant l'heure et le lieu exact de rendez-vous sera envoyé.

# Informations pratiques

## ◆ Les prix

Nos tarifs comprennent les frais de fonctionnement, les sorties, le transport sur le lieu des activités, les rémunérations du personnel, l'hébergement et l'alimentation.  
Les frais pharmaceutiques et médicaux sont à la charge de l'utilisateur.  
ESCA'L décline toute responsabilité en cas de perte/vol des affaires personnelles du vacancier.

## ◆ Bilan de séjour

Après le séjour, et uniquement sur demande, un bilan individuel sera envoyé au domicile. Possibilité, également, de conserver les souvenirs des vacances avec des photos enregistrées sur clé USB (à fournir par vos soins).

Pendant le séjour, il est possible de remplir un carnet de vacances qui retracera les meilleurs moments des vacances.



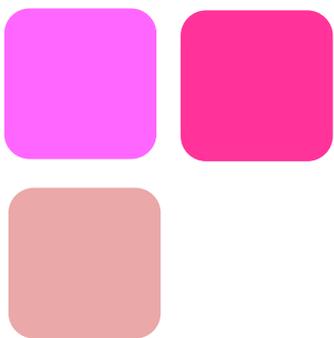
### ESCA'L - Adapei 49

La Cité - 58 Boulevard du Doyenné  
49100 ANGERS

Tel : 02 41 22 06 70

Courriel : [escal.accueil@adapei49.asso.fr](mailto:escal.accueil@adapei49.asso.fr)  
[www.escal49.fr](http://www.escal49.fr)





# Coupon réponse

## Séjour Accueil de Loisirs Eté 2019

NOM..... PRENOM.....

Né(e) le ...../...../..... AGE .....

ADRESSE .....

CODE POSTAL..... VILLE.....

TEL .....

MAIL.....

---

Du 29/07 au 2/08                      6/10 ans                      Le bonheur est dans le pré     

---

Du 5/08 au 7/08                      3/6 ans                      Le voyage de Coco                     

---

Du 5/08 au 9/08                      Salamandres                      Les salamandres partent en vacances     

---

Du 5/08 au 9/08                      9/12 ans                      Au fil de la musique                     

---

### ♦ Assurance annulation

**Je souscris à l'assurance annulation** (pour les conditions générales, merci de se référer à la page 8).

Montant : 4% du prix de vente du séjour

oui

non

